

ASSURANCE DES RISQUES CONSTRUCTION

En droit public

PUBLIC

Responsables du SAV
 Conducteurs de travaux
 Responsables Juridiques
 Directions de Production
 Directions de travaux
 Responsables Administratifs
 Autres

INTERVENANTS

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

DUREE

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	12 février 2019	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Pour toute autre demande particulière,
 n'hésitez pas à nous contacter :
fougere@btpserv.com – 01 40 69 52 80

OBJECTIFS

Retenir les règles fondamentales de la responsabilité
 Comprendre les mécanismes de l'assurance
 Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes
 Savoir gérer les sinistres pratiquement
 Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

CONTENU

Risques, responsabilités et assurances : Quelles articulations ?

- Quels sont les acteurs responsables ?
- Typologie des différents risques durant la vie du chantier et de l'ouvrage
- Le recours à l'assurance
- Les grands principes de responsabilités et d'assurances propres aux TP

Responsabilités et assurance avant réception

- Quels risques pèsent sur les entreprises ?
- Quelles mesures de prévention pour éviter les réclamations des tiers ?
- Les dommages subis par les salariés, focus sur la faute inexcusable de l'employeur
- Couvertures d'assurance : quels sont les points de vigilance ?

Réception de l'ouvrage : enjeux et modalités pratiques

Responsabilités et assurance après réception

- Comprendre les caractéristiques des trois garanties légales : parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale.
- Quand l'assurance est-elle obligatoire en TP ?
- Que couvre l'assurance obligatoire ?
- Quelles garanties facultatives pour l'entreprise de TP ?

L'expertise sinistre en construction